



Compte-rendu de la réunion du conseil de l'EDITE tenue le 30 janvier 2014

Membres présents : Alice Albano, Amara Amara, Clarisse Angelier, Gérard Assayag, Aziz Benlarbi-Delai, Isabelle Demeure (pour Isabelle Bloch), Patrick Cocquet, Emmanuelle Encrenaz, Marilyn Galopin, Luc-Aurélien Gauthier, Bertrand Granado, Catherine Lepers, Pavlos Moraïtis, Christophe Picouveau, Alain Sibille.

Membres excusés : Cédric Demeure, Amal Oudni, Michel Renovell, Michèle Sebag.

Invités : Marianna Baziz, Florence Besnard, Antoinette Ouedraogo

Ordre du jour :

- 1- Approbation du [compte-rendu](#) du conseil précédent
- 2- Présentation des candidatures des laboratoires [LRDE](#) de l'EPITA et [ARAMIS \(partie 1\)](#) et [\(partie 2\)](#) à l'intégration de l'EDITE
- 3- Approbation de la direction de l'EDITE
- 4- Point sur les signatures des conventions de co-accréditation et d'association 2014-2018
- 5- Mise en place du nouveau conseil (membres et invités) et son organisation
- 6- Calendrier de la nouvelle campagne d'attribution des allocations 2014
- 7- Nouvelle composition et calendrier du bureau de l'EDITE
- 8- Point sur les formations doctorales
- 9- Questions diverses
- 10-Prochains conseils

1- Approbation du compte-rendu du conseil précédent

Le compte-rendu du conseil du 5 décembre 2013 a été approuvé.

2- Présentation des candidatures des laboratoires LRDE et ARAMIS à l'intégration de l'EDITE

Le laboratoire LRDE de l'EPITA a été présenté devant les membres du conseil par M. Olivier Ricou.

Le laboratoire ARAMIS affilié au Centre de Recherche de l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (UPMC/CNRS/Inserm) et au Centre INRIA Paris-Rocquencourt a été présenté devant les membres du conseil par M. Olivier Colliot.

Le conseil a donné un avis favorable pour ces intégrations en respectant les règles, à savoir l'intégration intégrale des membres des deux équipes.

3- Approbation de la direction de l'EDITE

La nouvelle direction de l'EDITE composée de :

- Bertrand Granado : directeur,
- Alain Sibille : directeur adjoint,

a été présentée au conseil. Le conseil a approuvé cette nouvelle direction.

4- Point sur les signatures sur les conventions de co-accréditation et d'association 2014-2018

Les nouvelles conventions de co-accréditation et d'association pour le nouveau quinquennal 2014-2018 auraient dû être signées en janvier 2014.

La convention d'association de l'université Paris Descartes stipule que cet établissement ne peut pas inscrire des doctorants et décerner les diplômes alors qu'il a été relevé que dans le cadre du quadriennal qui se termine il était mentionné que l'université Paris Descartes pouvait inscrire. Ce point doit être clarifié.

Une réponse de M. Paul Indelicato, vice-président Recherche et Innovation à l'UPMC, est attendue en ce qui concerne la convention d'association pour l'IRCAM.

Un point sur les conventions de co-accréditation et d'association sera fait le 11 février 2014 lors de la réunion de l'IFD avec les directeurs des écoles doctorales.

5- Mise en place du nouveau conseil (membres et invités) et son organisation

La proposition pour un conseil avec une configuration à 20 membres a été présentée. La composition est la suivante :

- 9 membres représentants des établissements et unités suivants : Emmanuelle Encrenaz (UPMC), Gérard Assayag (UPMC/IRCAM), Aziz Ben Larbi (UPMC), Alain Sibille (Telecom Paris Tech), Isabelle Bloch (Telecom Paris Tech),

Catherine Lepers (Telecom Sud Paris), Christophe Picoulean (CNAM), Pavlos Moraitis (SPC-Paris Descartes) et Amara Amara (ISEP)

- 1 IATOS : Marilyn Galopin (EDITE)
- 4 doctorants : Alice Albano, Amal Oudni, Luc-Aurélien Gauthier, et un renouvellement partiel à organiser par élection dû à un doctorant devenu docteur
- 3 personnalités du monde scientifique : Clarisse Angelier (ANRT), Michèle Sebag (LRI), Michel Renovell (CNRS/INS2I)
- 3 personnalités du monde socio-économique : Cédric Demeure (Thalès TRT), Patrick Cocquet (Cap Digital), un représentant de la Région Ile de France.

Il est à noter qu'une réponse est attendue pour un des membres du monde socio-économique de la région Ile-de-France pour faire partie du conseil. Cette composition a été approuvée par les membres du conseil.

D'autre part, la composition des invités du conseil basée sur des membres personnels de l'EDITE dans les différents établissements a été proposée comme suit :

- Jean-Claude Bajard (LIP6)
- Isabelle Ryl (INRIA)
- une personne de l'ESPCI
- Christian Queinnec (KIC ICT Labs)
- les personnels des différents secrétariats des établissements partenaires de l'EDITE

Cette composition a été approuvée par les membres du conseil.

6- Calendrier de la nouvelle campagne d'attribution des allocations 2014

Une reconduction de 120 contrats doctoraux a été officiellement accordée à l'UPMC pour 2014. L'EDITE devrait bénéficier de 22 contrats doctoraux dont 17 provenant de l'UPMC. Les 5 contrats restants devraient provenir des établissements partenaires de l'EDITE selon la répartition suivante :

- TELECOM ParisTech : de 0 à 3,
- SPC-Paris Descartes : de 0 à 1,
- CNAM : 1.

Le calendrier de la nouvelle campagne a été présenté et approuvé comme suit :

- Dépôt des propositions des sujets sur le site de l'EDITE par tous les HDR membres de l'EDITE : du 9 février au 8 avril au soir (23h59),
- Sélection des propositions par le bureau de l'EDITE : 10 avril à 9h30
- Candidatures du 12 avril au 9 mai au soir (23h59),
- Classement des candidatures par les proposant : du 10 au 18 mai au soir (23h59),
- Sélection des jurys thématiques : du 19 mai au 30 mai,
- Audition des jurys thématiques : du 30 mai au 17 juin,
- Jury final : 19 juin à 14h.

7- Nouvelle composition et calendrier du bureau de l'EDITE

La proposition pour constituer le nouveau bureau de l'EDITE a été présentée et approuvée. La composition est la suivante :

- Amara Amara (ISEP),
- Isabelle Ryl (INRIA),
- Alain Sibille (Telecom Paris Tech),
- Catherine Lepers (Telecom Sud Paris),
- Christophe Picouleau (CNAM),
- Pavlos Moraitis (SPC-Paris Descartes),
- Jean-Claude Bajard (LIP6),
- Gérard Assayag (IRCAM).

Il est demandé que le premier bureau de l'EDITE qui se réunira lors de la première quinzaine de février établisse par écrit les règles de la nouvelle campagne en prenant en compte les améliorations nécessaires suggérées dans le rapport « Campagne d'attribution des allocations 2013-2014 : Compte-rendu et observations ». En particulier, il est important d'améliorer la communication du calendrier d'attribution des allocations, la diffusion des règles conditionnant la présidence d'un jury, ainsi que la diffusion des règles portant sur les auditions par les jurys thématiques.

8- Point sur les formations doctorales

Une réflexion sur les actions à mener pour améliorer les formations de l'EDITE s'est engagée avec des objectifs à atteindre. Une première réunion entre les responsables concernés (directeur de l'EDITE, responsable des formations doctorales au sein de l'EDITE) et les doctorants délégués du conseil s'est tenue le 15 janvier 2014. Il est apparu qu'une plus grande visibilité sur les catalogues des formations (catalogue spécifique à l'EDITE, catalogues de l'IFD, CCMD) est nécessaire, ainsi qu'une meilleure description du PIF (Plan Individuel de Formation) entre les différents acteurs (IFD, CCMD, EDITE). Une rencontre entre le CCMD (Centre de Coordination des Missions Doctorales à l'UPMC) et l'EDITE est programmée le vendredi 31 janvier, afin de définir une cohérence entre les catalogues de l'EDITE et de l'IFD. D'autre part, une réflexion sur le système de décompte des points (8 actuellement à l'EDITE) est aussi à mener.

Il est décidé de mener les actions suivantes :

- obtenir les outils pour mettre en place des nouvelles formations,
- établir un plan de charge sur les 3 ans des formations offertes,
- parvenir à ce que le PIF soit défini durant les 4 premiers mois de thèse et soit mis en œuvre dans les 6 mois suivants,
- revoir éventuellement le choix de l'EDITE pour des formations exclusivement transverses.

Pour 2014, le budget de l'EDITE s'élève à 36 k€. L'IFD provisionne 25% de ce montant pour les formations doctorales (9 k€). Cette provision est conditionnée par l'objectif que 25% des formations doivent être choisies dans le catalogue de l'IFD. En 2013, 50% du coût des formations devait être reversé de l'EDITE à l'IFD. Il est à noter qu'en 2014, la proportion doit passer de 50% à 100%.

9- Questions diverses

Départ d'Antoinette Ouedraogo du secrétariat d'accueil de l'EDITE :

Suite à la campagne de mobilité interne de l'UPMC de décembre dernier, Antoinette

a vu sa candidature au poste de scolarité administrative de la licence de physique acceptée avec une anticipation de prise des fonctions au 3 mars 2014. Pour son remplacement, une demande de CDD avec une volonté de titulariser la personne recrutée à partir d'octobre 2015 a été effectuée.

Programmes doctoraux :

Ces programmes sont des formations visant à étoffer l'offre des formations de l'UPMC. Trois nouveaux programmes doctoraux sont annoncés pour 2014 : interface pour le vivant, cancérologie, génie des procédés. Ces programmes sont à valider par le conseil de l'IFD le 4 février prochain, en même temps que celui présenté et approuvé lors du précédent conseil de l'EDITE portant sur le doctorat de musique. Les deux premiers rentrent dans les thématiques de l'EDITE. La mise en place de deux des trois programmes fait suite à la fermeture de deux écoles doctorales. Les modalités et procédures relatives à ces programmes seront évoquées lors du conseil de l'IFD du 4 février. Ces informations seront alors mises en ligne sur le site de l'EDITE.

10- Prochains conseils

Le calendrier des prochains conseils est le suivant :

- mars 2014,
- septembre 2014,
- décembre 2014.

Les dates précises seront connues après le sondage doodle organisé à cet effet.

Compte rendu rédigé par Marilyn Galopin avec révision de Bertrand Granado